



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 24 Novembre 2023

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie DAVAL, Secrétaire Générale
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique
Laurent Moreau, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Raphaël CABON, Trésorier Général
Huguette LONDY, Membre
Patrice MAURIN, Vice-président,
Patrick RIVERA, Membre
Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace,
Noël MORARD, Membre Président CSN Curling,

Membres représentés :

Florian OTAI, Membre, ayant donné pouvoir à Stéphanie DAVAL

Invités :

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN
Michaël Collardey, Membre du Conseil Fédéral, Référent Informatique

Membres ou invités absents et excusés :

Cécile LEKHAL, Membre Présidente CSN Patinage de Vitesse,
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Intervention de la Présidente,
- Vote : releases.
- Vote : établissement de la feuille de présence à l'Assemblée Générale (article 10.3 du Règlement Intérieur et 18.3 des Statuts),
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Intervention de la Présidente

Gwenaëlle Noury revient sur l'actualité fédérale.

Elle salue les beaux résultats sportifs et notamment l'organisation des Internationaux de France à Angers, saluant spécifiquement Michaël Collardey qui a été très investi sur l'évènement.

Les résultats ont été exceptionnels. David Lappartient nous a fait l'honneur de nous y rejoindre, malgré la tempête subie en Bretagne, de même que Fredi Schmidt qui participait en tant que Directeur Général de l'ISU à son dernier Grand Prix en fonction, et Benoît Dupin de l'ANS. Mme Bourdais, Directrice des Sports, devait être présente mais son train a été annulé.

Auparavant le Trophée de Nice a également été une réussite. Jannick Stute envisage de passer cette compétition en Challenger Série. Gwenaëlle Noury en profite pour lui adresser son soutien, ses remerciements, et elle l'espère un prompt rétablissement.

Gwenaëlle Noury évoque aussi le partenariat avec Holiday on Ice, pour lequel une communication nationale et fédérale vient de partir. Elle espère une belle collaboration et un bel axe de développement pour l'avenir.

Un déplacement a eu lieu le 20 novembre dernier à Orléans pour préparer la finale des Grand Prix 2024. Raphaël Cabon y était présent et s'est également déplacé à Roland Garros pour un projet de folie qui mûrit dans nos têtes depuis quelques mois, suite à une prise de contact avec Gilles Moreton, Président de la Fédération de Tennis.

En octobre nous avons eu aussi les Assises de la Glace à Cergy Pontoise, en lien avec la Fédération de Hockey sur Glace. Florian Otai a été très facilitateur pour cet évènement. L'objectif est de proposer un support de travail pour les structures patinoires et pour le Ministère. Florian Otai continuera de porter ce projet, en lien avec Maxime Combes, côté FFSG.

Fin octobre également, Gwenaëlle Noury a été auditionnée par la Commission Parlementaire sur la gouvernance des Fédérations Sportives et la lutte contre les violences dans le sport. Elle avait demandé que Djamel Cheikh et Stéphanie Daval puissent être présents à ses côtés mais cela a été refusé car la Commission souhaitait mettre en scène une confrontation entre elle-même et Mme Pechalat. Djamel Cheikh et Stéphanie Daval l'ont toutefois accompagnée et sont restés au fond de la salle. Elle laisse aux membres du Bureau Exécutif le soin de visionner cette audition pour se faire leur opinion.

Les négociations sont toujours en cours mais quasi finalisées pour la transaction relative à la rupture de contrat avec Concept CG.

Parallèlement, Raphaël Cabon et Stéphanie Daval avancent dans les discussions avec le Commissaire aux Comptes. Le point ne sera pas intégralement retranscrit au procès-verbal.

Concernant notre Commission Disciplinaire, elle a statué dans 5 affaires et les décisions ne sont pas satisfaisantes. Certes le process est à améliorer cependant nous entendons faire appel. L'avocat de Brian Joubert vient de faire appel de la décision le concernant. Suite à divers échanges, Gwenaëlle Noury a pris contact avec différentes personnes pour améliorer les procédures et la manière de les gérer. M. Ludovic Le Guennec portera désormais la voix de la Fédération au sein des commissions disciplinaires. Cela se faisait par le passé et les Présidents de Commission acceptent ce procédé. Les affaires examinées jusqu'à ce jour ont été débattues sans que ne soit défendue la thèse de la Fédération ni portée la voix des licenciés, victimes. Nous allons soumettre de nouveaux membres de commission disciplinaire au Conseil Fédéral, en concertation avec Ludovic Le Guennec. Rappelons également que Maître Brigitte Bisson n'est à ce jour Présidente que par interim suite à la démission de Maître Nicolas Ligneul.

Le 7 novembre dernier, Djamel Cheikh et elle-même avaient rendez-vous à l'ANS. Nos relations avec cette institution sont toujours très positives et l'ANS nous réitère son soutien sans faille, et notamment dans le cadre du projet Sentinelles (lutte contre toutes formes de violence avec des référents au sein de chaque club et chaque ligue), ils nous soutiendront à hauteur de 40 000 € pour financer ce projet.

M Djamel Cheikh a d'autres belles preuves de soutien financier de nos institutions. Notamment il annonce que l'aide de 40 000 € liée au projet Sentinelles serait déclenchée sur 2023.

Il confirme que l'état d'esprit et la dynamique de l'Equipe de France sont positifs. Son récent point d'étape à Font Romeu avec Géraldine Zimmerman a été fructueux et constructif. Il est également intervenu mercredi à l'Assemblée Nationale au titre de la Journée nationale des droits de l'enfant pour porter la voix de notre Fédération, en présence d'un nombre significatif d'acteurs du sport et de la protection de l'enfance, et de députés. Gwenaëlle Noury précise que Djamel Cheikh a été félicité de son intervention par Mme Fabienne Bourdais, Directrice des Sports.

Gwenaëlle Noury passe la parole à Raphaël Cabon.

Il revient sur le projet Roland Garros où une patinoire mobile pourrait être installée sur le court central, vers fin décembre, début janvier. Avant cette période nous ne pourrions pas agir car nous avons déjà trop d'événements, après mi-janvier Roland Garros prépare ses événements traditionnels. L'idée serait de proposer de l'Ice tennis, de même qu'un gala spécifique, et de faire venir tant du public sur les vacances scolaires que les scolaires à partir de la reprise des écoles. La jauge serait de 8 000 places ! Cela semble un projet ambitieux mais faisable. Une compétition serait également à imaginer, sur une 40 par 20, donc sur un format nouveau, ou sur une manche de Sports Extrêmes par exemple. Nous allons travailler sur la partie financière du projet désormais, de même que sur la partie technique. Nos sponsors sont emballés par le projet. Ce projet reste confidentiel pour l'instant. Depuis 1950, une patinoire n'a pas été vue à Roland Garros.

Stéphanie Daval présente les tableaux de comparaison des licences et de leur évolution, ce qui démontre une dynamique très positive.

III. Votes sur diverses releases

Nous avons 5 releases à examiner :

- 5 sorties, soit 2 en DG couple (Jolan Engel et Sarah Marcilly Vasquez) et 3 en PAS individuel (Aoife Marie Larsen, Anna Luisa Wachtel, Léa Niski).
- 0 entrée.

Marien de la Asuncion émet un avis positif pour ce qui concerne la DG.

Laurent Moreau indique qu'il s'agit de patineurs étrangers qui étaient venus passer quelques années chez nous et qui repartent.

Djamel Cheikh confirme que l'avis de la Direction Technique Nationale a été sollicité et est positif.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, décide d'accorder les releases aux 5 patineurs sortant.

IV. Vote sur l'établissement de la feuille de présence à l'Assemblée Générale (article 10.3 du Règlement Intérieur et 18.3 des Statuts)

Gwenaëlle Noury rappelle qu'il relève de la compétence du Bureau Exécutif d'établir la feuille de présence à l'Assemblée Générale, conformément aux articles 10.3 du Règlement Intérieur et 18.3 des Statuts, à savoir :

18.3 Chaque Groupement dispose, en fonction du nombre de licences Fédérales de toutes natures en cours de validité ayant été délivrées à ses propres membres au 30 mars précédant l'Assemblée Générale et s'il est à jour de ses obligations financières envers la Fédération et sa Ligue Régionale, d'un nombre de voix déterminé selon le barème fixé dans le Règlement Intérieur.

10.3 Avant la tenue de l'Assemblée Générale, le Bureau Exécutif vérifie si des Groupements sont privés de droit de vote à l'Assemblée Générale, les en informe et établit une feuille de présence. Tout Groupement peut régulariser sa situation jusqu'à la prononciation de l'ouverture de l'Assemblée Générale.

La parole est donnée à Raphaël Cabon qui rappelle que depuis 3 semaines, en concertation avec le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, des mails de rappels ont été adressés aux groupements ayant des dettes envers la Fédération.

Pour mémoire, les dettes récentes, liées à la saison en cours et dont le délai de règlement reste normal, n'ont pas été prises en compte. A ce jour, les groupements restant redevables de sommes sont les suivants :

- Club de Vitry : 85 € (depuis le 9 mars 2023) -> réglé ce jour selon ordre de virement communiqué
- Club de Colmar : 100 € (depuis le 13 avril 2023) -> réglé ce jour selon ordre de virement communiqué

En conséquence, à 12 Votes Pour, 0 Vote Contre et 0 Abstention, la feuille de présence de l'Assemblée générale est arrêtée définitivement.

V. Questions diverses

Noël Morard donne des nouvelles de notre équipe de curling présente en Ecosse aux Championnats d'Europe B et remercie la Fédération d'avoir envoyé pour la 1^{ère} fois un kiné avec l'équipe. Il rentre tout juste d'Ecosse où il a été reçu au siège de la WCF. Notre équipe joue en ce moment même la demi-finale.

Gwenaëlle a une question concernant la formation. Il y a eu hier une commission de labellisation. Un bon tiers des clubs sont désormais labellisés. Les premiers badges complémentaires ont été alloués. Pour autant on s'aperçoit qu'on a réellement besoin de formations pour nos entraîneurs, nos dirigeants, encadrants etc. Nous n'avons plus d'élus au Bureau Exécutif en charge de la formation. Raphaël Cabon se propose de prendre cette mission supplémentaire, en lien avec la Direction Technique Nationale.

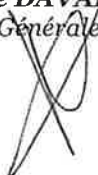
Raphaël Cabon confirme son souhait car il constate réellement qu'il faut un élu pour porter cette mission fédérale. L'organisation des BF, le choix et le mode de désignation / formation des certificateurs notamment, nécessitent que ces sujets soient portés par un élu, en lien avec la future Commission Fédérale des Entraîneurs de Clubs. L'ensemble des membres du Bureau Exécutif valide cette extension de mission, et Mme Huguette Londy propose son soutien à Raphaël Cabon, notamment pour la partie Lutte contre les Violences.

Gwenaëlle Noury remercie tout le monde pour ce travail collégial.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 20h30.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale



Gwenaëlle NOURY
Présidente

